

## STOCAMINE

# Le liquidateur Alain Rollet passe le relais à Céline Schumpp

Entré en fonction en janvier 2009, Alain Rollet quitte la direction des MDPA et de Stocamine. Jusqu'alors numéro 2, la secrétaire générale, Céline Schumpp, lui succède.

Le poste de liquidateur amiable des MDPA et donc de Stocamine étant particulièrement exposé, les candidats ne se bousculaient pas au portillon. Logiquement, la numéro 2 de Stocamine, Céline Schumpp, jusqu'alors secrétaire générale des MDPA, a été nommée mardi liquidatrice amiable des MDPA et de Stocamine, succédant à Alain Rollet, qui a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. La passation de relais a eu lieu ce jeudi, à l'occasion du repas de la Sainte-Barbe organisée dans la salle des pendus du puits Joseph Else à Wittelsheim.

Ce changement intervient au moment où l'avenir de Stocamine fait l'objet de grandes incertitudes. Un rapport du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) devrait, dans les 15 prochains jours, statuer sur la faisabilité d'un déstockage plus important que les 2 270 tonnes extraites, représentant 95 % des déchets mercuriels, sur les 44 000 tonnes enfouies par Stocamine à Wittelsheim. « Rétrospectivement, pour avoir suivi en zone rouge, équipé d'une combinaison de protection, les travaux de déstockage, je considère que dans certaines situations, nous aurions dû arrêter les travaux. Cette situation se reproduira si le déstockage est relancé », a indiqué le directeur technique, Jacky Roman, lequel quitte lui aussi les MDPA et Stocamine, faisant valoir ses droits à la retraite.



Liquidateur amiable des MDPA et de Stocamine depuis dix ans, Alain Rollet a passé le relais à sa secrétaire générale, Céline Schumpp.

Photo L'Alsace/L. B.

## L'État actionnaire

« Nous mettrons en œuvre les instructions de l'État actionnaire en sécurité, avec le même professionnalisme que par le passé », a averti Céline Schumpp. Son prédécesseur a été beaucoup plus explicite et aurait mérité d'être entendu par le préfet du Haut-Rhin Laurent Touvet, qui a fait un passage rapide à la cérémonie de la Sainte-Barbe des MDPA. « J'ai clairement signifié à notre actionnaire que j'estimais qu'il serait irresponsable d'envoyer des opérateurs déstocker d'autres colis dans des galeries qui se referment encore plus vite que celles que nous avons déjà côtoyées et où le temps continue d'accumuler les périls, tout ceci pour un résultat clairement insignifiant... Les galeries se referment bien plus vite que prévu, ce qui améliore encore le confinement futur des déchets », a souligné Alain Rollet.

Initialement nommé pour trois ans,

Alain Rollet s'en va sans avoir réussi à achever sa mission. « C'était une belle expérience, dans une configuration particulière. L'erreur de l'État a été de mettre les MDPA en liquidation alors que le travail n'était pas fini. Comme si l'État avait confié la mission à une bande de mercenaires, nous laissant nous débrouiller », résume l'ancien directeur général délégué de Charbonnages de France, qui ne part pas tout à fait à la retraite. Il continuera un travail de consultant avec l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) sur le site de stockage de Bure.

« Le résultat pour Stocamine est un échec. Nous avons lancé les bonnes impulsions mais nous sommes heurtés à des obstacles de nature politique », conclut Alain Rollet, qui a cristallisé la colère des partisans du déstockage mais, in fine, n'a fait qu'appliquer les décisions d'un État actionnaire qui a souvent varié dans ses décisions... **Laurent BODIN**